

Délibération n°2024-03-04

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
**Attribution de subvention dans le cadre du règlement
d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	53
Pouvoirs	13
Votants	66

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juillet 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Christine Rougerie est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :**

Badia Maryse	à	Martine Pannetier	Jabiol Monique	à	Dominique Miermont
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Mathes Pierre	à	Pierre Chevalier
Cronnier Pierrick	à	Françoise Talvard	Parrain Céline	à	Jean-Pierre Guitard
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Ribeiro Sophie	à	Marilou Padilla-Ratelade
Fiancette Yoann	à	Elisabeth Ventadour	Saugeras Jean-Pierre	à	Anne-Marie Aubessard
Gautier Stéphanie	à	Pierre Coutaud	Valibus Michèle	à	Mady Junisson
Granet Henri	à	Jean-Marc Michelin			

- Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Beynat Audrey ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert ; Bringoux Jeanine ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtizia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Faugeron Guy ; Gantheil Robert ; Gruat Xavier ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Repezza Guillaume ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Tur Christophe ; Vimou Barbara.

Vu la délibération du 29-09-2022 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;

Vu le PV du comité d'agrément du 14 mai 2024.

Le président explique que le comité d'agrément s'est réuni le 14 mai 2024 afin d'émettre un avis sur les 37 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles » ; de l'axe 5 « accroître le potentiel touristique du territoire » ; de l'axe 7 « soutien aux investissements immobiliers » ; de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et de l'axe 9 « soutenir l'entrepreneuriat, la création et le développement d'activités sur le territoire ».

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 37 dossiers.

	Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif Sollicité	Montant de l'aide sollicitée
1	SARL LE GOUT PILE	BORT LES ORGUES	Création reprise du restaurant	8.1	6 500,00 €
2	LA LIMOUSINE	LA COURTINE	Création reprise d'un restaurant	8.1	6 500,00 €
3	SASU JARDINS ET BOIS	MARGERIDES	Achat de matériel professionnel	8.2	4 500,00 €
4	SAS NICOLAS GIOUX	MEYMAC	Achat de matériel professionnel	8.2	2 199,52 €
5	CAMPING DU PORT DE NEUVIC	NEUVIC	Achat de matériel professionnel	8.2	1 199,09€
6	SAS NORTIA CONSULTING LE REPEYRE	PEYRELEVADE	Création du commerce et rénovation de la vitrine	8.1 8.3	6 500,00 € 2 000,00 €
7	VONO SERRURE	SAINT PARDOUX LE VIEUX	Achat de matériel professionnel	8.2	4 500,00 €
8	SARL FLAMMENT TP	SAINT PARDOUX LE VIEUX	Achat de matériel professionnel	8.2	4 000,00 €
9	SARL ADML	SAINT REMY	Réhabilitation d'un bâtiment lié à l'activité	7.1	17 049,00 €
10	CHEZ GLADYS	SERANDON	Achat de matériel professionnel	8.2	593,25 €
11	EURL HABASQUE Sandra	SORNAC	Achat de matériel professionnel	8.2	4 000,00 €
12	EURL AU TRIOLET	SOURSAC	Achat de matériel professionnel	8.2	3 864,59 €
13	USSEL CUISINE	SAINT-ANGEL	Achat de matériel +prêt d'honneur	8.2 9.1	2 451,40 € 1 600,00 €
14	ETS USSELOIS	USSEL	Achat de matériel + réhabilitation	8.2 7.1	4 000,00 € 15 000,00 €
15	SAMPAIO CHRISTOPHE TAXI	USSEL	Achat de matériel professionnel	8.2	839,07 €
16	SAS CJMF RUSTY BOBBY	USSEL	Achat de matériel professionnel	8.2	4 500,00 €
17	SAS REYNES TRANSPORT BOIS	USSEL	Aide réhabilitation	8.2	4 000,00 €

Délibération n°2024-03-04



Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le



ID : 019-200066744-20240711-20240304-DE

18	SASU O BURO	USSEL	Aide matériel	8.2	669,98 €
19	SCI KATOR (Gaston et Léonie)	USSEL	Travaux + rénovation vitrine/façade	8.2 8.3	5 000,00 € 2 000,00 €
20	TRANSPORT ESCURAT	USSEL	Travaux réhabilitation	7.1	17 500,00 €
21	SCI LE PIN CORREZIEN	COMBRESSOL	Travaux et qualification	5.1 5.4	5 000,00 € 140,00 €
22	CHAUMEIL Thomas	DAVIGNAC	Qualification	5.4	140,00 €
23	Michèle ROUGE	FEYT	Qualification	5.4	160,00 €
24	Rudi et Rita EERLINGEN – DE HERDT	LIGINIAC	Travaux immobiliers	5.1	944,60 €
25	CRAPPART Eddy et Dominique	MEYMAC	Qualification	5.4	140,00 €
26	Jean-Luc GOURGEONNET	MONESTIER- MERLINES	Qualification	5.4	140,00 €
27	Sébastien CHASTELOUX	NEUVIC	Travaux immobiliers et qualification	5.1 5.4	104,69 € 140,00 €
28	SARL REYMOND	NEUVIC	Travaux immobiliers et qualification	5.1 5.4	5 000,00 € 140,00 €
29	Mairie de ROCHE LE PEYROUX	ROCHE LE PEYROUX	Qualification	5.4	368,00 €
30	SAS HAUTE VALLEE DORDOGNE	SERANDON	Travaux immobiliers et qualification	5.1 5.4	5 000,00 € 320,00 €
31	Domaine du Lac	SOURSAC	Qualification	5.4	800,00 €
32	GAEC DE BONNEFONTAINE	AIX	Acquisition de matériel professionnel	3.1	3 200,00 €
33	GAEC LIMCO TEAM	LE MAS D'ARTIGE	Acquisition de matériel professionnel	3.1	2 450,50 €
34	GAEC DE LESTRIER	PALISSE	Acquisition de matériel professionnel	3.1	3 200,00 €
35	BEYBOT Fabrice	SAINT- FREJOUX	Acquisition de matériel professionnel	3.1	1 990,80 €
36	ANGLARD Céline	SOURSAC	Acquisition de matériel professionnel	3.1	1 489,20 €
37	CHAUZEIX Thibaut	SOURSAC	Acquisition de matériel professionnel	3.1	1 916,00 €
38	GAEC A&M DES LILAS	THALAMY	Acquisition de matériel professionnel	3.1	910,00 €

Délibération n°2024-03-04

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de 154 659,69 € dont :
 - 15 156,50 € pour le dispositif 3.1 « Aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 16 049,29 € pour le dispositif 5.1 « Aide à l'immobilier dans le secteur du tourisme » ;
 - 2 488,00 € pour le dispositif 5.4 « Aide à la qualification des hébergements touristiques » ;
 - 49 549,00 € pour le dispositif 7.1 « Soutien à l'investissement des entreprises artisanales » ;
 - 19 500,00 € pour le dispositif 8.1 l'aide « Créa Commerce » ;
 - 46 316,90 € pour le dispositif 8.2 « Maintien, modernisation et développement du commerce de l'artisanat et des services » ;
 - 4 000,00 € pour le dispositif 8.3 « Amélioration du linéaire commercial » ;
 - 1 600,00 € pour le dispositif 9.1 « Inciter à l'accompagnement par les associations favorisant l'initiative entrepreneuriale ».

A l'unanimité	
Votants	66
Pour	66
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 11 juillet 2024

Le Président,
Pierre Chevalier

